

Cote du document: EB 2015/LOT/P.22/Rev.1  
Date: 12 décembre 2015  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

### Proposition de prêt et don à la Bosnie-Herzégovine pour le Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux

#### Note pour les représentants au Conseil d'administration

##### Responsables:

##### Questions techniques:

Mohamed Abdelgadir  
Chargé de programme de pays  
Division Proche-Orient,  
Afrique du Nord et Europe  
téléphone: +39 06 5459 2667  
courriel: m.abdelgadir@ifad.org

##### Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

---

Pour: Approbation

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du programme	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du programme	4
C. Composantes/résultats	4
III. Exécution du programme	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	6
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du programme	8
A. Coût du programme	8
B. Financement du programme	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	10
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	12
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	9

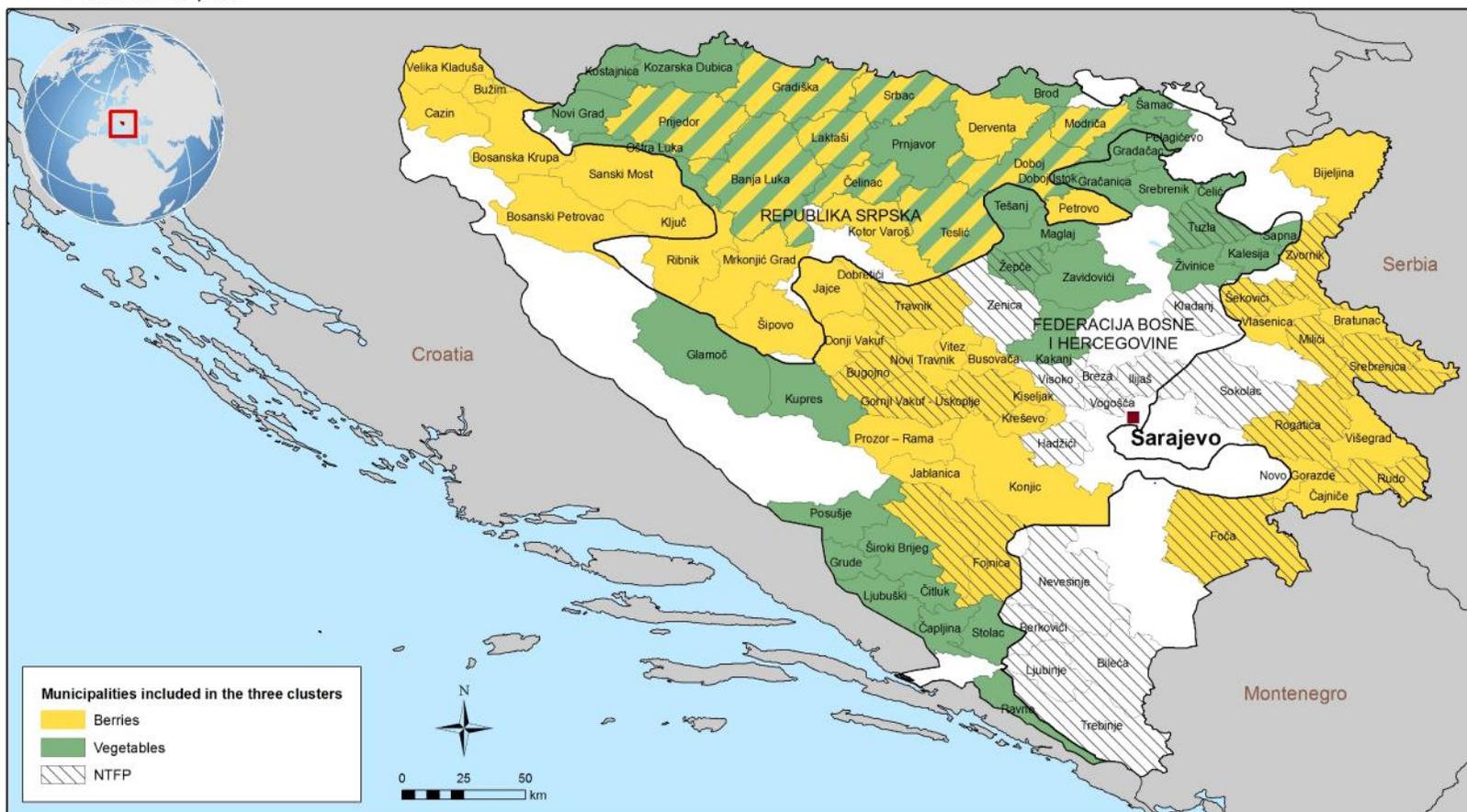
## Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
S&E	Suivi-évaluation
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
UCP	Unité de coordination du projet

# Bosnia and Herzegovina

## Rural Competitiveness Development Programme

President's report



Source: FIDA – 30/06/15

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.



## Bosnie-Herzégovine

### Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	Bosnie-Herzégovine
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère fédéral de l'agriculture, de la gestion des eaux et des forêts de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, et Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion de l'eau de la Republika Srpska
<b>Coût total du programme:</b>	61,45 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	11,12 millions d'EUR (équivalant approximativement à 12,25 millions d'USD) <sup>1</sup>
<b>Montant du don du FIDA:</b>	0,47 million d'EUR (équivalant approximativement à 0,5 million d'USD) <sup>1</sup>
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Ordinaires: délai de remboursement de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 3 ans, à un taux d'intérêt annuel correspondant à 100% du taux de référence établi par le FIDA.
<b>Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:</b>	4,67 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	1,56 million d'USD
<b>Cofinanceurs:</b>	Secteur privé
<b>Montant du cofinancement:</b>	29,72 millions d'USD
<b>Déficit de financement<sup>2</sup>:</b>	12,75 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

<sup>1</sup> Le taux de change EUR/USD appliqué est le taux en vigueur le dernier jour du mois précédant les négociations.

<sup>2</sup> Sous réserve de la sélection du pays et de la disponibilité de fonds additionnels applicables au titre du cycle 2016-2018 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la Bosnie-Herzégovine pour le Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux, telle qu'elle figure au paragraphe 60.

## Proposition de prêt et don à la Bosnie-Herzégovine pour le Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux

### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Les accords de Dayton ont établi une structure complexe de gouvernance pour la Bosnie-Herzégovine et pour les trois peuples constitutifs du pays – Bosniaques, Serbes et Croates – et les 17 minorités reconnues collectivement dénommées les "autres". Le pays se compose désormais de deux entités – la Republika Srpska et la Fédération de Bosnie-Herzégovine –, d'un district (Br ko), de 10 cantons (dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine) et de 143 municipalités (64 dans la Republika Srpska et 79 dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine). Cette complexité institutionnelle, qui dérive des difficultés de coordination entre les différents niveaux de l'administration, ne joue pas en faveur d'un environnement propice à l'investissement et vient entraver les efforts déployés par la Bosnie-Herzégovine afin de profiter des échanges commerciaux avec les pays voisins et l'Union européenne (UE). L'adhésion éventuelle du pays à l'UE offre toutefois un cadre solide pour l'introduction de réformes (en vertu de l'Accord de stabilisation et d'association avec l'UE).
2. Avec un revenu national brut par habitant qui s'établissait à 4 780 USD en 2013, la Bosnie-Herzégovine se classe parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et sa population, rurale à 58%, était estimée à 3,83 millions en 2013. À la suite des initiatives de reconstruction entreprises à l'issue du conflit, le PIB a crû en moyenne de 2,5-3,0% entre 2012 et 2013, avec un faible taux d'inflation. En 2014, la croissance du PIB a néanmoins été négative.
3. Les résultats obtenus en termes de réduction de la pauvreté, même s'ils vont en s'améliorant, restent fragiles. La pauvreté est mesurée à l'aune de l'exclusion sociale et du manque d'accès aux services de base et aux possibilités économiques (l'indice d'exclusion sociale du pays est de 50,3%). Bien que l'extrême pauvreté soit limitée, 19 à 21% des ménages souffrent de privations matérielles chroniques, et 20 à 30% des ménages risquent de tomber dans la privation matérielle.
4. L'économie est caractérisée par un niveau élevé d'emploi informel et des taux importants d'inactivité parmi la population active (56%) et de chômage chez les jeunes (45-50%). Les emplois sont principalement fournis par le secteur des services (49,3%) puis, en deuxième position, par l'industrie (31,0%), et enfin par l'agriculture (19,7%), qui représente moins de 10% du PIB.
5. Les terres cultivables couvrent 1 million d'hectares, même si moins de 20% d'entre elles sont adaptées à l'agriculture intensive. À l'heure actuelle, 1% seulement des terres arables sont irriguées, et le secteur est soumis aux effets du changement climatique. Le secteur agricole fonctionne principalement avec quelque 500 000 petites exploitations mixtes (50% d'entre elles ont une superficie inférieure à 2 hectares et 89% à 5 hectares). L'agriculture constitue souvent une

stratégie de lutte contre la pauvreté ou une source partielle de revenus pour les ménages ruraux qui, durant les années 1990, ont perdu leur emploi dans le secteur industriel. À l'heure actuelle, l'absence de liens fiables au niveau des grossistes pour ce qui relève de la transformation, du regroupement et de la commercialisation empêche les agriculteurs d'investir dans leur propre secteur. Parmi les autres obstacles, on peut citer la superficie réduite des exploitations, la faiblesse des rendements, l'insuffisance de mécanisation et le manque d'accès à des crédits abordables. Malgré cela, les sous-secteurs fruits, légumes et produits forestiers non ligneux enregistrent une croissance rapide, tant sur les marchés d'exportation que sur le marché intérieur. Sous réserve de l'appui technique et organisationnel adéquat, ces sous-secteurs peuvent devenir particulièrement attrayants pour les petits agriculteurs dont les ressources sont limitées.

## B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

6. Dans un contexte de libéralisation des marchés européens et régionaux, la Bosnie-Herzégovine doit moderniser son agriculture. Même si ce secteur a de bonnes possibilités, ayant à son actif différents avantages comparatifs – en particulier pour ce qui concerne les fruits, les légumes et les produits biologiques –, le pays ne profite pas pleinement des avantages dérivant de la libéralisation des échanges. Le Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux sera pour le FIDA l'un des principaux instruments qui lui permettront d'aider les gouvernements des entités à atteindre leur objectif de modernisation des systèmes alimentaire et agricole. Il est en harmonie avec les stratégies de développement de la Republika Srpska et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, en particulier pour ce qui est d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus moyennant un appui aux exploitations commerciales et non commerciales ainsi qu'aux entreprises agricoles et non agricoles, conformément au programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats (2013).
7. La raison d'être du programme est de répondre aux besoins des petits agriculteurs, notamment des femmes, des jeunes et des exploitants non commerciaux démunis, en favorisant: a) leur accès à des modes de production et de commercialisation mieux intégrés, de manière qu'ils puissent accroître leur compétitivité et intervenir sur une échelle de production viable au plan commercial; b) leur participation à des processus décisionnels organisés, devenant ainsi parties prenantes du développement économique au niveau local; et c) leur accès, par le biais de leurs organisations, à des possibilités durables de développement économique.
8. Le programme sera initialement axé sur les sous-secteurs des fruits, des légumes et des produits forestiers non ligneux et, au plus tard un an après son entrée en vigueur, des secteurs additionnels susceptibles de favoriser la réduction de la pauvreté et la ~~de~~ croissance, comme l'élevage, seront pris en compte. Ces sous-secteurs sont particulièrement attrayants pour les petits agriculteurs compte tenu des éléments ci-après: a) la possibilité d'optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre familiale; b) la possibilité de créer des emplois en milieu rural; c) la possibilité d'obtenir des revenus décents sur de petites parcelles; d) l'intérêt qu'ils présentent pour des petits exploitants pratiquant une agriculture mixte, à temps partiel et parfois spécialisée; e) les perspectives d'optimisation du potentiel agroécologique du pays; f) l'existence d'entreprises agroalimentaires désireuses de mettre en place ou de renforcer des filières d'approvisionnement pour les marchés de produits transformés et de produits frais; g) les perspectives commerciales favorables, avec des produits susceptibles d'être exportés librement vers l'UE et pour lesquels il existe une demande croissante de la part des consommateurs; et h) la possibilité de mettre à profit les bons résultats obtenus par d'autres partenaires de développement – United States Agency for International Development (USAID), Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), Direction du développement et de la coopération de la

Confédération suisse (DDC), Agence allemande de coopération internationale, Caritas Internationalis, Oxfam International et agences de développement économique au niveau local.

9. Pour pouvoir introduire les changements structurels nécessaires pour un développement durable des sous-secteurs, le programme a été conçu comme une intervention à long terme qui sera mise en œuvre sur deux cycles quinquennaux. Avant la fin du premier cycle, une mission d'examen intercycles sera organisée pour évaluer l'état d'avancement et préparer le cycle suivant. En fonction des conclusions de la mission d'examen et si de nouvelles possibilités se présentent, on pourrait envisager l'intégration d'autres sous-secteurs.
10. La vision stratégique du programme, qui s'écarte des approches conventionnelles reposant sur le développement d'une zone spécifique, est de tirer parti du développement et de l'approche programmatique de sous-secteurs pour accompagner des améliorations structurelles dans des domaines essentiels pour un développement socioéconomique durable.

## II. Description du programme

### A. Zone d'intervention et groupe cible

11. Couverture géographique. Le programme sera mis en œuvre à l'échelle nationale, par le biais de pôles de municipalités intervenant dans les mêmes filières. À l'heure actuelle, 12 pôles ont été préidentifiés et constitueront l'espace d'intervention du programme durant le premier cycle. Vu que le programme est destiné aux groupes les plus vulnérables (agriculteurs, femmes et jeunes pauvres), on encouragera l'inclusion des municipalités les plus défavorisées au sein de ces pôles. Il s'agira en général de municipalités situées à proximité des zones d'activité des filières sélectionnées ou de municipalités au sein desquelles persistent des "poches de pauvreté" importantes. Les pôles seront choisis en fonction de leur potentiel socioéconomique et institutionnel commun.
12. Ciblage. On veillera plus particulièrement à intégrer les agriculteurs, les femmes et les jeunes pauvres en favorisant la croissance durable des sous-secteurs qui ont été retenus en raison des possibilités qu'ils offrent en termes de réduction de la pauvreté. Les bénéficiaires directs du programme seront les populations rurales pauvres, femmes et hommes, jeunes et adultes, organisés en associations de producteurs et en coopératives intervenant dans les filières sélectionnées. Le programme touchera trois groupes cibles – les très pauvres, les pauvres et les personnes à la limite de la pauvreté. Il analysera les difficultés que ceux-ci rencontrent, en particulier les femmes et les jeunes, en termes d'accès aux filières retenues. La stratégie de ciblage fera face à ces difficultés moyennant l'adoption de mesures spécifiques. Le programme ciblera les agriculteurs pauvres dont l'activité n'est pas à caractère commercial et qui ne sont pas encore (ou pas suffisamment) reliés aux marchés, et favorisera leur insertion dans des filières d'approvisionnement rentables afin qu'ils puissent devenir des exploitants commerciaux compétitifs.
13. Nombre de bénéficiaires. Le programme ciblera directement 16 000 bénéficiaires par le biais de la mise en œuvre d'environ 160 propositions d'affaires. Sur toute la durée du programme, 3 150 emplois seront créés au niveau de la phase après-récolte (dont 20% au moins pour les femmes). On estime par ailleurs qu'au moins 5 000 personnes tireront des avantages indirects du bon fonctionnement des filières et des investissements privés dans les entreprises agroalimentaires, de l'amélioration de la gouvernance des sous-secteurs et de la modernisation de l'infrastructure collective de commercialisation.

## B. Objectif de développement du programme

14. Le but du programme est de concourir à une réduction durable de la pauvreté rurale en Bosnie-Herzégovine. En termes de développement, l'objectif est de mettre les petits agriculteurs à même d'exploiter les sous-secteurs des fruits, des légumes, des produits forestiers non ligneux et d'autres sous-secteurs potentiels.
15. L'impact attendu est l'intégration effective des petits agriculteurs dans des sous-secteurs fruits, légumes et produits forestiers non ligneux dynamiques ainsi que l'amélioration durable des perspectives économiques et sociales en milieu rural. L'accent sera mis sur le ciblage social et l'inclusion. La vision stratégique repose sur l'adoption d'une approche de développement des sous-secteurs en vue d'apporter des changements structurels durables et de générer les avantages économiques et sociaux escomptés. Pour cela, il sera nécessaire de résoudre les problèmes en rapport avec le commerce, les politiques et les institutions; de favoriser le développement économique au niveau local; de mobiliser des investissements auprès du secteur privé sur la base de propositions d'affaires bancables; de garantir l'inclusion sociale, les technologies à l'épreuve du climat et la fourniture adéquate de services spécialisés; et de promouvoir la gouvernance des sous-secteurs par des intervenants privés et leurs organisations professionnelles, et le suivi de la performance des sous-secteurs et leur responsabilisation grâce à la participation active des autorités locales, des bénéficiaires et des parties prenantes du secteur privé.

## C. Composantes/résultats

16. Éléments catalyseurs et principes directeurs. L'approche adoptée pour le présent programme repose sur un modèle de partenariat privé-public dans lequel les fonds publics sont utilisés pour mobiliser des investissements privés dans le cadre de partenariats fructueux pour toutes les parties prenantes. Des intervenants du secteur privé élaboreront des propositions d'affaires et les mettront en œuvre avec l'appui offert par le secteur public à chaque pôle, tandis que la coordination au sein des sous-secteurs améliorera l'environnement politique et institutionnel au niveau des entités et du pays.

Composante 1: Environnement favorable au développement inclusif des sous-secteurs

17. La composante 1 aura pour effet d'améliorer l'environnement politique et institutionnel, attirant ainsi les petits agriculteurs et les investisseurs vers les sous-secteurs sélectionnés. Cinq grands domaines seront pris en considération: i) la gouvernance des sous-secteurs par toutes les parties concernées, tant publiques que privées, par le biais de consultations et de la planification stratégique conjointe d'interventions; ii) la fourniture aux sous-secteurs sélectionnés des services spécialisés dont ils ont besoin; iii) un cadre politique porteur afin de faire face aux problèmes en relation avec le commerce, les politiques et les institutions et de promouvoir le développement économique au niveau local; iv) le suivi de la performance des sous-secteurs et leur responsabilisation; et v) le renforcement des institutions concernées.
18. Les résultats attendus sont les suivants: i) les plateformes de parties prenantes, au niveau des pôles et des sous-secteurs, améliorent la coordination des filières et la gouvernance des sous-secteurs, et influent sur les politiques et les investissements publics afin de garantir la compétitivité à long terme des sous-secteurs; et ii) les services techniques et de développement des entreprises nécessaires sont fournis au niveau local et au niveau des entités.
19. Le programme reposera sur une approche de partenariat public-privé visant à mobiliser des investissements auprès du secteur privé afin de multiplier les possibilités de commercialisation et d'intégrer un nombre croissant d'agriculteurs dans un système de production rentable. Dans le cadre des efforts déployés afin de

mettre en place un environnement porteur, le programme favorisera la fourniture adéquate de services d'appui spécialisés, tant publics que privés.

Composante 2: Inclusion durable des petits agriculteurs au sein de filières performantes

20. On attend de la composante 2 qu'elle ait pour effet l'inclusion durable des petits agriculteurs et des groupes vulnérables pauvres dans les sous-secteurs sélectionnés. Les résultats attendus sont les suivants: i) des propositions d'affaires inclusives sont élaborées et mises en œuvre; et ii) les agriculteurs, les femmes et les jeunes, pauvres et très pauvres, sont intégrés avec succès au sein de filières compétitives et rentables.
21. Cette composante vise à: i) améliorer les moyens d'existence des petits producteurs et des collecteurs pauvres; ii) consolider les organisations paysannes et renforcer leur aptitude à identifier des débouchés (circuits de commercialisation et nouveaux produits); et iii) donner aux organisations paysannes la possibilité de se faire entendre davantage et d'intervenir au sein des plateformes de coordination multipartites, tant au niveau des pôles que des sous-secteurs. Le programme mettra à profit la dynamique des filières en place au sein de laquelle le secteur privé (distributeurs d'intrants, collecteurs, transformateurs, commerçants, grossistes, détaillants) collabore activement avec les petits agriculteurs, soit par le biais de leurs organisations, soit individuellement.
22. Au sein des filières et des sous-secteurs sélectionnés, des entreprises conjointes seront développées sur la base de propositions d'affaires susceptibles de permettre aux producteurs et aux entreprises agroalimentaires de planifier, de coordonner et de réaliser des investissements mutuellement avantageux. Les propositions préciseront les besoins en termes de renforcement des capacités et d'investissements ainsi que la partie à financer par des fonds publics (programme).

### III. Exécution du programme

#### A. Approche

23. La vision adoptée dans le cadre du présent programme consiste à tirer parti de la dynamique déjà en place dans le pays en termes de filières. Le secteur agroalimentaire collabore déjà avec les agriculteurs, à titre individuel, ou avec les coopératives sur la base de rapports contractuels qui prévoient le préfinancement de la production sous la forme de crédit en nature et la fourniture de services de vulgarisation. Mettant à profit ces processus, le programme favorisera le développement durable des sous-secteurs moyennant: i) l'augmentation du nombre de petits agriculteurs; ii) l'optimisation de l'inclusion et de la participation des petits exploitants pauvres, notamment des femmes et des jeunes, au sein de filières rentables; et iii) le renforcement de l'aptitude des petits agriculteurs à monter leur propre activité et à sélectionner les structures organisationnelles (par exemple associations de producteurs et coopératives) et les stratégies de commercialisation (y compris l'ajout de valeur) appropriées. L'objectif final est de concourir à l'amélioration des moyens d'existence des petits agriculteurs grâce à la mise en place d'une agriculture durable et rentable, et de consolider leurs organisations et renforcer leur aptitude à identifier des débouchés de commercialisation et à en profiter (nouveaux marchés), à développer leur activité et à intervenir au sein des plateformes de coordination des pôles tout en bénéficiant, sur le long terme, du développement durable des sous-secteurs.
24. Le programme sera mis en œuvre par le biais des pôles de municipalités par filière, sous réserve que leur mise en place soit confirmée en fonction de l'évaluation de la pauvreté utilisée comme référence et de la classification des municipalités. Les groupes bénéficieront de l'appui fourni par un certain nombre de facilitateurs de propositions d'affaires. Le programme sera mis en œuvre en deux phases de cinq années chacune. Durant la quatrième année, il sera évalué sur la base de divers

paramètres, notamment au regard des seuils déclencheurs de performance spécifiques figurant dans le cadre logique.

## B. Cadre organisationnel

25. Le Ministère central des finances et du Trésor assumera la responsabilité globale du programme et assurera la coordination des activités avec le ministère des finances de chaque entité. Au niveau des entités, un comité de pilotage du programme, placé sous l'égide des ministères en charge de l'agriculture et chargé de fournir un encadrement général, se réunira deux fois par an. Il devra: i) veiller à ce que les activités mises en œuvre dans le cadre du programme soient conformes aux stratégies du gouvernement et du FIDA, ainsi qu'aux buts et objectifs du programme; ii) avaliser les orientations stratégiques; iii) examiner les plans de travail et budgets annuels au niveau des entités; iv) superviser la sélection des prestataires de services et des institutions partenaires; v) assurer la coordination avec d'autres interventions de développement; et vi) garantir le respect des normes les plus strictes en matière de gestion financière et d'audit. Les comités de pilotage seront composés de représentants d'entreprises agroalimentaires, d'associations de producteurs et de coopératives. Chaque année, une réunion des deux entités sera organisée afin d'évaluer l'état d'avancement du programme en termes de performance, de développement et de gouvernance des sous-secteurs.

## C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

26. Dans le domaine du suivi-évaluation (S&E), un système rigoureux sera mis en place afin de favoriser les changements structurels et le développement durable des sous-secteurs. Vu que les activités du programme seront fonction de la demande, les parties prenantes (associations de producteurs, coopératives, entreprises agroalimentaires et municipalités) seront conjointement responsables du suivi de la performance, ce qui nécessitera la mise en place de systèmes solides susceptibles d'aider les parties prenantes s'agissant de créer, de collecter, de revoir et d'analyser des informations relatives à la performance (en particulier au niveau des filières). Ces informations viendront à leur tour apporter des éléments utiles aux plateformes des sous-secteurs et aux décideurs.
27. En matière de S&E, au niveau décentralisé, ce seront les pôles – dont les capacités dans ce domaine seront appuyées par les facilitateurs de propositions d'affaires et les prestataires de services – qui fourniront des données. Cela permettra de garantir la collecte d'informations détaillées sur les effets et l'impact du programme ainsi que sur l'efficacité en matière de ciblage pour les différents groupes cibles.
28. Le suivi des activités sera conduit de manière participative, avec l'implication directe des organisations rurales, de manière à favoriser l'appropriation du programme et l'apprentissage partagé.

## D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

### Gestion financière

29. Conformément aux directives du FIDA, une évaluation de la gestion financière a été réalisée, à l'issue de laquelle le risque inhérent a été jugé moyen. La structure fiscale du pays est fortement décentralisée et, d'après l'indice de perception de la corruption, sa note s'est améliorée, passant de 3,2 en 2011 à 4,2 en 2012 et 2013.
30. Le programme proposé mettra à profit les unités de coordination de projet (UCP) déjà en place dans les deux entités – la Republika Srpska et la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Les modalités de gestion financière et les capacités des UCP existantes satisfont aux exigences du FIDA, et le risque initial est jugé moyen-faible. Une application satisfaisante des mesures d'atténuation permettra de ramener le risque résiduel à "faible".

31. Le Fonds applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses ou des actes de corruption, de collusion ou de coercition commis dans le cadre des projets qu'il finance. Les politiques anticorruption du FIDA et du pays ainsi que les procédures de dénonciation seront portées à la connaissance du personnel, des partenaires et des parties prenantes du programme, sans exception.
32. Modalités de gestion financière. Les modalités de gestion financière proposées – établissement des budgets, comptabilité, contrôles internes, flux de fonds, communication de l'information financière et audit – seront identiques, sauf quelques ajustements, aux modalités déjà en place au sein des UCP.
33. Comptabilité. Les UCP tiendront les registres comptables dans le respect des Normes comptables internationales pour le secteur public pour ce qui est de la comptabilité de trésorerie. Lors du démarrage du programme, les systèmes comptables seront ajustés autant que de besoin dans une optique d'automatisation complète des rapports durant l'exécution. Par ailleurs, les UCP veilleront à ce que tous les organismes et partenaires d'exécution effectuent les contrôles internes appropriés.
34. Flux de fonds. Des comptes bancaires distincts seront ouverts pour chaque source de financement et chaque entité. Ainsi, des comptes désignés pour le prêt du FIDA (libellés en euros) et pour le don du FIDA (libellés en euros) et quatre comptes d'exploitation en marks bosniaques convertibles (BAM) sur lesquels seront déposés les financements provenant des différents comptes désignés seront ouverts auprès d'une banque commerciale agréée par le FIDA. Le financement du FIDA sera décaissé sur la base de demandes de retrait dûment certifiées, conformément aux procédures du FIDA en matière de décaissement.
35. Rapports financiers. Dans les rapports financiers, chaque transaction sera mise en lien avec le financeur, et les dépenses encourues seront comparées aux montants prévus: montants effectifs contre montants budgétisés pour la période considérée. Les UCP transmettront au FIDA, dans les délais impartis, des rapports financiers consolidés.
36. Audit externe. Dans ce pays, tous les audits des projets bénéficiant d'un financement extérieur et mis en œuvre par le gouvernement relèvent d'un accord-cadre passé avec un seul cabinet d'audit. Les UCP prépareront leurs états financiers annuels respectifs dans les délais impartis afin que ledit cabinet – après avoir été sélectionné et recruté par le Ministère central des finances et du Trésor, et agréé par le FIDA – puisse procéder à l'audit.

#### Passation des marchés

37. La Bosnie-Herzégovine a mis en place des systèmes modernes de gestion des finances publiques, et une loi sur les marchés publics est en vigueur dans tout le pays depuis janvier 2005. Cependant, cette loi n'est pas encore appliquée de manière systématique au niveau central ou des entités, et le premier rapport sur les dépenses publiques et la responsabilité financière publié en 2014 indiquait qu'il était nécessaire d'améliorer encore à différents égards le système de gestion publique. En ce qui concerne la passation des marchés, des améliorations sont encore nécessaires en termes de compétitivité, d'optimisation des ressources et de contrôles. La passation de marchés dans le cadre du programme devra donc être conforme aux directives du FIDA dans ce domaine.

#### E. Supervision

38. Le programme sera directement supervisé par le FIDA. Des missions de supervision annuelles seront organisées conjointement par le gouvernement, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires. La supervision sera l'occasion de réfléchir à la manière d'améliorer le caractère inclusif des filières. Les missions feront partie intégrante du cycle de gestion des savoirs. L'une d'entre elles, planifiée de manière à coïncider avec l'atelier inter-entités prévu chaque année pour examiner le

programme, sera organisée en fin d'exercice, en étroite collaboration avec les UCP. Y participeront les parties prenantes tant au niveau central que des entités.

## IV. Coût, financement et avantages du programme

### A. Coût du programme

39. Le coût total du programme, y compris les provisions pour aléas, est estimé approximativement à 61,45 millions d'USD (soit 106,6 millions de BAM) sur une période de dix ans. On trouvera ci-après le coût par composante. La composante 2, qui est la principale composante d'investissement, représente 86% du coût total du programme.

Tableau 1

#### Coût indicatif du programme par composante et source de financement (en milliers d'USD)

Composante	Prêt FIDA 1 FBiH	Prêt FIDA 1 RS	Prêt FIDA 2 FBiH*	Prêt FIDA 2 RS*	Don FIDA	Secteur privé	Municipalités	Gouvernement/ emprunteur/ contrepartie	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
1. Environnement favorable au développement inclusif des sous-secteurs									
Fédération de Bosnie-Herzégovine	380		470		290			230	1 370
Republika Srpska		270		290	210			160	930
<b>1 - Total partiel</b>	<b>380</b>	<b>270</b>	<b>470</b>	<b>290</b>	<b>500</b>			<b>390</b>	<b>2 300</b>
2. Inclusion durable des petits agriculteurs au sein de filières performantes									
Fédération de Bosnie-Herzégovine	5 880		5 630			18 040	950	2 360	32 860
Republika Srpska		4 170		3 260		11 680	610	1 520	21 240
<b>2 - Total partiel</b>	<b>5 880</b>	<b>4 170</b>	<b>5 630</b>	<b>3 260</b>		<b>29 720</b>	<b>1 560</b>	<b>3 880</b>	<b>54 100</b>
3. Gestion et S&E du programme									
Fédération de Bosnie-Herzégovine	830		1 750					210	2 790
Republika Srpska		720		1 350				190	2 260
<b>3 - Total partiel</b>	<b>830</b>	<b>720</b>	<b>1 750</b>	<b>1 350</b>				<b>400</b>	<b>5 050</b>
<b>Coût total du programme</b>	<b>7 090</b>	<b>5 160</b>	<b>7 850</b>	<b>4 900</b>	<b>500</b>	<b>29 720</b>	<b>1 560</b>	<b>4 670</b>	<b>61 450</b>

FBiH: Fédération de Bosnie-Herzégovine; RS: Republika Srpska

\* Sous réserve de la sélection du pays et de la disponibilité de fonds additionnels applicables au titre du cycle 2016-2018 du SAFF.

### B. Financement du programme

40. Pour toute la durée du programme, à savoir 10 ans, il est prévu de mobiliser au titre du financement octroyé par le FIDA un montant total équivalant approximativement à 25,5 millions d'USD. Le programme absorbera l'intégralité de l'allocation 2013-2015 au titre du SAFF, dont 12,25 millions d'USD seront accordés sous forme de prêt, et 500 000 USD sous forme de don. Le prêt sera décaissé au cours des cinq premières années. Un financement additionnel provenant du cycle du SAFF 2016-2018 sera accordé sous réserve que le programme ait atteint les seuils déclencheurs en termes de performance, que le pays soit sélectionné et que le FIDA dispose des ressources nécessaires.
41. Le don sera utilisé afin de promouvoir l'inclusion et le suivi participatif de l'impact, ainsi que pour mettre en œuvre les activités qui, dans le cadre de la composante 2, visent l'obtention du résultat 2 (conformément au cadre logique).
42. Le FIDA financera intégralement a) la composante 1 et b) les unités de coordination, et cofinancera les propositions d'affaires mises en œuvre au titre de la composante 2, propositions qu'il est prévu de financer comme suit: a) 38% grâce aux fonds provenant du prêt du FIDA; b) 5% grâce aux fonds octroyés par les

municipalités; c) 17% grâce à la contribution des associations de producteurs; et d) 39% grâce à la contribution du secteur agroalimentaire et/ou financier.

43. Le gouvernement prendra en charge les droits et taxes sur les biens importés, et la taxe sur la valeur ajoutée à concurrence de 4,67 millions d'USD. Étant donné que la majeure partie des fonds du programme sera destinée au cofinancement des propositions d'affaires formulées durant l'exécution, il n'est à l'heure actuelle pas possible de préciser le montant des investissements qui seront inclus dans les propositions et des taxes y relatives.

Tableau 2

**Coût indicatif du programme par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Cycle de prêt du FIDA 1 FBiH		Cycle de prêt du FIDA 1 RS		Cycle de prêt du FIDA 2 FBiH*		Cycle de prêt du FIDA 2 RS*		Don du FIDA		Secteur privé		Bénéficiaires/ municipalités		Emprunteur/ contrepartie		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1. Véhicules et matériel																		
a. Fédération de Bosnie-Herzégovine	80				60				-							30		170
b. Republika Srpska			70				50		-							20		140
2. Accords institutionnels et contrats de services																		
a. Fédération de Bosnie-Herzégovine	540				550				290							280		1 660
b. Republika Srpska			400				360		210							200		1 160
3. Propositions d'affaires																		
a. Fédération de Bosnie-Herzégovine	5 840				5 630				-		18 040		950		2 350		32 810	
b. Republika Srpska			4 130				3 260		-		11 680		610		1 520		21 200	
4. Traitements et dépenses de fonctionnement																		
a. Fédération de Bosnie-Herzégovine	630				1 610				-							140		2 380
b. Republika Srpska			560				1 230		-							130		1 930
<b>Total</b>	<b>7 090</b>	<b>11,5</b>	<b>5 160</b>	<b>8,4</b>	<b>7 850</b>	<b>12,8</b>	<b>4 900</b>	<b>7,9</b>	<b>500</b>	<b>0,8</b>	<b>29 720</b>	<b>48,4</b>	<b>1 560</b>	<b>2,0</b>	<b>4 670</b>	<b>7,6</b>	<b>61 450</b>	

\* Sous réserve de la sélection du pays et de la disponibilité de fonds additionnels applicables au titre du cycle 2016-2018 du SAFPF.

### C. Résumé des avantages et analyse économique

44. Il est prévu que le Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux générera des avantages supplémentaires nets importants pour les agriculteurs non commerciaux qui investiront dans les trois sous-secteurs sélectionnés. Les avantages reviendront directement aux agriculteurs, femmes et jeunes pauvres, dans la mesure où les revenus provenant des filières sélectionnées augmenteront.
45. Les principaux avantages dérivant de la composante 1 seront les suivants: i) renforcement des capacités des institutions spécialisées et des prestataires de services; et ii) autonomisation des acteurs locaux grâce à la mise en place d'un processus de concertation sur les politiques et de participation au niveau local et national. Les principaux avantages dérivant de la composante 2 seront les suivants: i) instauration de partenariats de longue durée entre les acteurs des filières au niveau des pôles; ii) augmentation des revenus de 16 000 bénéficiaires directs, qui accroîtront ou amélioreront leur production de baies et de légumes; iii) extension des superficies consacrées à la culture des baies, des légumes et des produits forestiers non ligneux, et augmentation de la production (il est prévu que la production de baies augmentera de 40%); iv) renforcement institutionnel de 120 associations de producteurs et de 100 coopératives; v) investissements importants en faveur des installations de collecte et de transformation au niveau des grossistes et des coopératives; vi) accès des ruraux pauvres, femmes, hommes

et jeunes, à des filières rentables; vii) création de 3 150 emplois, à temps plein ou à temps partiel, en amont et en aval des filières; et viii) amélioration de la résilience aux effets du changement climatique.

46. Sur la base de ces hypothèses, le taux de rentabilité économique (TRE) serait de 36,6% et la valeur actuelle nette est estimée à 53,1 millions d'USD. Le fort TRE reflète les attentes et l'effet de levier du programme, dont l'approche est axée sur les avantages comparatifs précis et sur la dynamique économique en place dans le pays.

#### D. Durabilité

47. La stratégie de retrait repose sur les éléments suivants: i) des approches globales fondées sur la dynamique des filières locales; ii) une approche impulsée par la demande mettant en lien des parties prenantes du secteur privé (entreprises agroalimentaires, organisations de producteurs, coopératives et prestataires de services); iii) l'alignement effectif sur les activités des municipalités et des cantons; iv) des services commerciaux; v) l'intégration des marchés; et vi) l'atténuation des risques moyennant le renforcement organisationnel et institutionnel des organisations paysannes. Le programme sera exécuté sur une période de 10 ans, donnant ainsi la possibilité aux pôles de filières et aux plateformes sous-sectorielles d'atteindre la maturité et de se renforcer.

##### Adaptation au changement climatique

48. La durabilité occupera une place de premier plan dans la conception des propositions d'affaires. L'appui fourni par le programme permettra de renforcer la résilience des petits agriculteurs au changement climatique moyennant: i) l'intégration des technologies de production résistantes au climat disponibles sur le marché; ii) l'appui à la formation et au partage des savoirs entre les petits agriculteurs, dans une optique de transposition et de reproduction à plus grande échelle; et iii) la sensibilisation du personnel, au niveau des gouvernements et des municipalités, sur la question de l'adaptation au changement climatique.

#### E. Identification et atténuation des risques

49. Les principaux risques sont les suivants: i) l'aptitude des unités de coordination à promouvoir une concertation sur les politiques plus poussée et à y participer; ii) l'aptitude des unités de coordination à gérer un volume important de transactions financières et de passations de marché; iii) les risques liés aux marchés; iv) la fourniture de services appropriés, tant techniques que de conseil aux entreprises; et v) les risques liés aux phénomènes naturels ou au changement climatique. Ces risques pourront être atténués grâce à l'adoption des mesures ci-après: une forte participation des parties prenantes du secteur privé qui favorise l'engagement sur les politiques; les propositions d'affaires élaborées par les partenaires d'affaires; un mécanisme de récépissés pour les services; le renforcement des capacités des unités de coordination; des approches flexibles associant des services techniques privés et publics et des services privés de développement des entreprises; le renforcement organisationnel des associations de producteurs et des coopératives, des plateformes de pôles et des plateformes sous-sectorielles de petits agriculteurs; et une technologie appropriée pour renforcer la résilience au changement climatique.

### V. Considérations d'ordre institutionnel

#### A. Respect des politiques du FIDA

50. Le programme est en harmonie avec toutes les stratégies et politiques du FIDA concernées, à savoir: i) le Cadre stratégique 2011-2015; ii) la Politique en matière de ciblage; iii) la Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; iv) la Politique en matière de finance rurale; v) la Stratégie pour le secteur privé: développement et partenariat; vi) la Politique relative aux

entreprises rurales; vii) la Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement; et viii) les procédures d'évaluation environnementale et sociale. Eu égard à la nature et à l'importance de ses effets probables sur l'environnement, le programme est classé dans la catégorie B selon les procédures d'évaluation environnementale du FIDA. Ses éventuels effets néfastes sur l'environnement sont considérés comme étant maîtrisables.

## B. Alignement et harmonisation

51. Le programme est en harmonie avec les quatre priorités (similaires) existant au niveau des entités: i) compétitivité des secteurs agricole et alimentaire; ii) développement institutionnel et cadres juridiques susceptibles de favoriser le développement agricole et rural; iii) utilisation durable des ressources naturelles; et iv) amélioration et diversification des moyens de subsistance en milieu rural.
52. Par ailleurs, le programme mettra à profit les succès obtenus par les principaux partenaires de développement tels que l'USAID, l'ASDI, la DDC, Caritas Internationalis, l'Agence allemande de coopération internationale et Oxfam International, et exploitera pleinement les possibilités d'action conjointe et de concertation sur les politiques générées par ces opérations.

## C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

53. Le programme est novateur, en particulier du fait de son approche de développement sous-sectoriel, des innovations institutionnelles (plateformes des pôles de municipalités par filière, plateformes sous-sectorielles au niveau du pays) et des mécanismes d'exécution (propositions d'affaires, système de récépissés) qu'il propose, et de ses liens avec les initiatives du secteur privé. La principale innovation consistera à instaurer des partenariats fructueux et inclusifs. En termes d'innovations technologiques, et afin de saisir les opportunités qu'offre cette niche de haute valeur et de répondre aux exigences du marché, le programme mettra à la disposition des agriculteurs les dernières innovations technologiques ainsi que les modèles d'affaires et organisationnels adéquats.
54. La reproduction à plus grande échelle a été prise en compte au stade de la conception du programme (à savoir en deux phases, la deuxième phase étant fonction des résultats obtenus et du passage de seuils déclencheurs). Il est prévu de transposer le modèle organisationnel et institutionnel du programme à d'autres filières et d'autres sous-secteurs.

## D. Participation à l'élaboration des politiques

55. Pour que la participation à l'élaboration des politiques soit fructueuse, il faudra que le programme parvienne à générer des données empiriques en termes d'effets et d'impact (par exemple concernant la viabilité des propositions d'affaires). La participation à l'élaboration des politiques s'appuiera sur les activités et les initiatives entreprises par les plateformes de parties prenantes, au niveau des pôles et au niveau des sous-secteurs.
56. Les thèmes retenus dans le cadre de la concertation et de la participation à l'élaboration des politiques seront fonction des exigences de chaque sous-secteur et du suivi de la performance, mais il est probable qu'ils porteront sur les aspects ci-après: problèmes de nature commerciale, réglementation des marchés d'intrants et de produits; normes, exigences et certification en termes de qualité; et autres mesures susceptibles de renforcer la compétitivité des sous-secteurs sur le marché intérieur et sur les marchés européens et non européens.

## VI. Instruments et pouvoirs juridiques

57. Un accord de financement entre la Bosnie-Herzégovine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.

58. La Bosnie-Herzégovine est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
59. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VII. Recommandation

60. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la Bosnie-Herzégovine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de onze millions cent vingt mille euros (11 120 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la Bosnie-Herzégovine un don d'un montant de quatre cent soixante-dix mille euros (470 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

# Negotiated financing agreement: "Rural Competitiveness Development Programme"

(Negotiations concluded on 10 November 2015)

Loan Number: \_\_\_\_\_

Grant Number: \_\_\_\_\_

Programme Title: Rural Competitiveness Development Programme ("the Programme")

Bosnia and Herzegovina (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

## Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement. Part A of the Project shall be carried out by the Federation of Bosnia and Herzegovina ("the Federation"), and Part B of the Project shall be carried out by Republika Srpska ("the RS") (each of which is referred to as an "Entity", and collectively the "Entities") and, for this purpose, the Borrower/Recipient shall make available to the Federation and the RS the respective parts of the proceeds of the Financing upon terms and conditions set forth in this Agreement and in accordance with the provisions of Subsidiary Agreements between the Borrower/Recipient and each of the Federation and the RS.

## Section B

1.A. The amount of the Loan is eleven million one hundred twenty thousand Euros (EUR 11 120 000).

B. The amount of the Grant is four hundred seventy thousand Euros (EUR 470 000).

2. The Loan shall be subject to interest on the principal amount outstanding at a rate equal to the IFAD Reference Interest Rate, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of three (3) years starting from the date that the Fund has determined that all General Conditions precedent to withdrawal have been fulfilled in accordance with Section 4.02(b).
3. The Loan Service Payment Currency shall be the Euro.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each 15 February and 15 August.
6. Amounts withdrawn in advance from the Loan and Grant Accounts shall be held in Designated Accounts denominated in Euro, which shall be opened and maintained by the Borrower/Recipient in banks acceptable to the Fund. There shall be separate accounts for each of the two Entities.
7. There shall be four Project Accounts denominated in local currency (separate accounts for Loan and Grant proceeds for each of the two Entities), to be opened by the Borrower/Recipient in banks acceptable to the Fund, which will be operated by the respective Programme Coordination Units.
8. Counterpart financing shall be provided for the Part A of the Programme for up to a total amount of approximately EUR 0.81 million and for the Part B of the Programme for up to a total amount of approximately EUR 0.72 million, for payment of taxes and duties.

#### Section C

1. The Lead Programme Agencies shall be Ministry of Agriculture, Water Management and Forestry in the Federation and the Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management in RS.
2. The Programme Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund.

#### Section E

1. The following is designated as an additional general condition precedent to withdrawal: for Part A the Subsidiary Agreement between the Borrower/Recipient and the Federation and a Project Agreement between the Fund and the Federation shall have been signed and for Part B the Subsidiary Agreement between the Borrower/Recipient and the RS and a Project Agreement between the Fund and the RS shall have been signed.
2. This Agreement is subject to ratification by the Borrower/Recipient.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Vice-Chairman of the Council of Ministers and Minister for Finance and Treasury  
of Bosnia and Herzegovina  
Trg Bosne i Hercegovine 1  
71000 Sarajevo Bosnia and Herzegovina

For the Fund:

President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome Italy

This Agreement, dated \_\_\_\_\_, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower.

BOSNIA AND HERZEGOVINA

\_\_\_\_\_  
Authorized Representative

INTERNATIONAL FUND FOR  
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_  
Kanayo F. Nwanze  
President

## Schedule 1

### Programme Description and Implementation Arrangements

#### I. Programme Description

1. Target Population. The Programme will reach out to three target groups: the very poor, poor and borderline poor, by analysing their specific constraints and challenges to access selected sub-sectors and in particular the constraints faced by women and youth. The targeting strategy and efforts will respond to these challenges with specific enabling measures. The Programme will target poor, non-commercial farmers that are not yet (or insufficiently) linked to market while support their insertion in rewarding supply chains in order to become competitive commercial farmers. Direct beneficiaries will be rural poor, both women and men, young and adults, organized in Producers' Associations (PAs) and cooperatives active in selected value chains (VCs).

2. The Programme will directly target 16,000 beneficiaries through the implementation of Business Proposals (BPs). Over the Programme lifetime, 3,150 jobs would be created at post-harvest level (minimum 20% of jobs created for women). Indirect beneficiaries will benefit from thriving VCs and private agribusiness investments, improved subsector governance and upgraded collective marketing infrastructure. The estimated number of indirect beneficiaries is minimum 5,000 (about 30% of the total number of beneficiaries).

3. The Programme will initially focus on the fruits, vegetables and Non Timber Forest Products (NTFP) and, no later than one year after project effectiveness, additional sector with potential for poverty reduction and growth will be considered, e.g. livestock. In order to achieve the necessary structural changes for sustainable subsector development, the Programme is designed as a long-term intervention, to be implemented in two cycles of five years each. Prior to the end of the first cycle, an Inter-cycle Review Mission (IRM) will assess progress (against specific performance 'triggers') and prepare the next cycle.

4. The Programme will be implemented at national level through value chain clusters. Initially, twelve clusters have been pre-identified thus constituting the Programme area for its first cycle. No later than one year after project effectiveness, additional livestock clusters from the potential sub-sector will be considered to ensure the coverage. Given the focus on supporting the most vulnerable groups (poor farmers, women and youth) the programme will foster the inclusion of poor municipalities in the context of larger municipal clusters. Typically, these municipalities will either be close to the areas currently active in the selected value chains or municipalities where important 'poverty pockets' still subsist. Clusters will be identified on the basis of common characteristics in terms of socio-economic and institutional potential.

5. Goal. The goal of the Programme will be to contribute to sustainable rural poverty reduction in Bosnia and Herzegovina.

6. Objective. The Programme development objective is to enable smallholders to take advantage of fruits, vegetable, non-timber forest products and other potential subsector development for the sustainable improvement of their social and economic conditions and those of other poor rural groups.

7. Components. The Programme shall consist of the following Components:

#### Component 1: Enabling Environment for Inclusive Subsector Development

The Outcome of Component 1 will be: "The improved policy and institutional environment attracts smallholders and investors to the selected subsectors." Five elements of the subsector development approach of the Programme will be implemented through the component: (i) subsector governance by all concerned private and public stakeholders through consultations and joint strategic planning of interventions; (ii) developing relevant institutions' capacities in the subsectors to ensure adequate supply of specialized services; and (iii) an enabling policy framework in order to tackle the related trade, policy and institutional issues and promote local economic development, (iv) subsector performance monitoring and accountability, and (v) strengthening relevant institutions capacities.

The expected results are the following: (i) stakeholder's platforms at cluster level and subsector level improve value chain coordination and subsector governance, orient public policies and investments in order to warrant long term subsector competitiveness; and (ii) appropriate technical and business development services are made available at local and entity level.

Public funds will be used to leverage investments from the private sector in a win-win partnership allowing agribusinesses to expand their activities and a higher number of small-scale producers to expand their production while improving its profitability. As part of the efforts to create an enabling environment for inclusive and sustainable subsector development, the Programme will help to ensure adequate supply of specialized support services, public and private.

#### Component 2: Sustainable inclusion of smallholders in the thriving/successful value chains

The Outcome of Component 2 will be the "Sustainable inclusion of poor smallholders and vulnerable groups in selected subsectors" The expected results are the following: (i) inclusive business proposals developed and implemented; and (ii) very poor and poor farmers, women and youth have successfully integrated into competitive and rewarding value chains.

This Component is intended to: (i) help improve the livelihood of small scale producers and poor collectors through sustainable and profitable farming; (ii) consolidate their organisations and their capabilities to identify forthcoming business opportunities (in terms of markets, marketing channels, new products etc.) to expand their business; and (iii) have a voice and play an active role in the multi-stakeholders coordination platforms, both at cluster level and at subsector level. The Programme will take advantage of existing value chain dynamics in selected value chains in which the private sector (i.e. agro input dealers, collectors, processors, traders, wholesalers, retailers) is actively engaging with smallholders, either organised or individually.

Business Proposals (BPs), allowing business partners (producers and agribusiness) to plan, coordinate and carry out mutually benefiting investments, will be one of the main Programme instruments under Component 2. The BP will be the main instrument of the business partners (small-scale producers and collectors and their organisations, agribusiness companies) to foster the sustainable development of their joint businesses in the selected sub-sectors and value chains. BPs will also frame partners' needs in terms of capacity development and the part of the investments to be addressed by public (project) funds.

## II. Implementation Arrangements

8. Lead Programme Agencies. The Lead Programme Agencies shall be the Federal Ministry of Agriculture, Water Management and Forestry and the Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management of RS. Programme coordination as well as fiduciary management will be entrusted to the existing Agricultural Programme Coordination Unit (APCU) in RS and Programme Coordination Unit (PCU) in the Federation. With the view to promoting structural change and sustainable sub-sector development, a rigorous outcome and impact-monitoring and evaluation (M&E) system will be developed, for which Programme stakeholders will bear shared and joint responsibility; the APCU and PCU will however, besides overall programme coordination, maintain their ultimate responsibility for M&E. Furthermore, the demand-driven nature of the Programme as well as its participatory approach will ensure that beneficiaries take the lead in selecting, following-up and assessing performance of service providers. This requires that Producer Associations (PAs) and cooperatives members become part of the M&E process of the Programme.

9. Programme Steering Committee ("PSC").

9.1 The Ministry of Finance and Treasury (MOFT) will coordinate with the entity Ministries of Finance to ensure the smooth implementation of the programme.

9.2 A Programme Steering Committee (PSC) chaired by the entity Ministry of Agriculture or its designated representative will be set up in each Entity to provide overall guidance to the Programme at Entity level. The PSC will meet once or twice per annum. Each PSC will: (i) ensure that Programme activities are in compliance with the Government and IFAD strategies and policies Programme goals and objectives defined at Programme design; (ii) endorse strategic orientations taken up by the Programme (iii) review Programme Entity-level Annual Work Plans and Budgets (AWPB); (iv) oversee the transparent selection of service providers and partner institutions; (v) ensure that Programme interventions are coordinated with other development programmes and projects and (vi) ensure adherence to the highest standards of financial management and audit. The PSC shall, to the extent possible, invite representatives from the private, PAs and cooperative sectors to join the Committee.

9.3 A yearly inter-entity workshop will assess the 'state of play' of the Programme in particular as regards sustainable subsector development, performance and governance with aim to exchange the experience and learn from each other.

10. APCU and PCU.

10.1 The APCU and PCU are already established and are implementing other IFAD-funded projects in the country. Both APCU and PCU are headed by Directors nominated by the respective entity Minister of Agriculture, and appointed by the Entity Government, and their appointment has been acceptable to IFAD. In each Entity, the APCU and PCU will be responsible for Programme coordination and liaison with municipalities, clusters and implementing partners, overall programme management and monitoring, organizing start-up and annual workshops, preparation of AWPBs, and fiduciary management. These units will as well, demonstrate a clear orientation towards and renewed emphasis on targeting and social inclusiveness. In particular, the APCU and PCU Directors will also be tasked with policy dialogue and process facilitation at the Subsector Stakeholder Platform.

10.2 Strengthened coordination function. As the Programme requires substantial field presence with strong capabilities in facilitation, follow-up and impact monitoring,

both APCU and PCU will be required to develop new partnerships with state and non-state service providers and facilitators while building up their management capacity in several areas. The APCU and PCU will strengthen their coordination functions, and engage service providers and implementation partners to support delivery of Programme activities and services. The APCU and PCU will recruit, through a competitive process, the following: Business Facilitation Partners (BFPs); technical advisory services; business development services and organizational development services; and establish a roster of service providers which will then be made available to all Business Proposals (BPs) partners through a public Website or equivalent platform. BPs' partners will select and enter into agreements with service providers of their choice.

- 10.3 Staffing. Salaries of the staff of both Units are partly financed by other IFAD funded project and will be for the next four years; only supplementary staff specifically hired to carry out specialized functions for RCDP will be funded through the Programme. Performance of APCU and PCU staff will be assessed annually against their terms of reference.
11. Programme Implementation Manual (PIM). The Lead Programme Agencies shall each prepare a draft PIM no later than six months after the entry into force of this Agreement. The draft PIMs shall include 3 volumes:

Volume 1: the Operations Manual. The Operations Manual shall include among others: (i) the implementation arrangements and modalities for all programme components; (ii) the terms of reference and implementation responsibilities of all Programme staff; (iii) the target groups selection criteria and targeting mechanisms; (iv) the modalities for selection of service providers and their draft terms of reference; and (v) model agreements for BP financing; the eligibility criteria and operation modalities.

Volume 2: the Financial and Administrative Procedures Manual.

Volume 3: the Monitoring & Evaluation Manual. The Monitoring & Evaluation Manual shall describe, among others: (i) the Programme cycle and logical framework; (ii) the baseline situation and monitoring indicators; (iii) the M&E system and; (iv) guidelines.

The Lead Programme Agencies shall submit the PIM to the Fund for non-objection. The PIMs may be amended or otherwise modified only with the prior consent of the Fund.

## Schedule 2

## Allocation Table

1. Allocation of Financing Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Grant Amount Allocated (expressed in EUR)	Percentage of Expenditures to be Financed (all net of tax and Government and beneficiaries' contributions)
<b>A. Part A of the Project in the Federation</b>			
1. Goods, services and inputs	5 035 000		100%
2. Consultancies	465 000	270 000	100%
3. Equipment	70 000		100%
4. Operating costs	545 000		100%
Unallocated	325 000		
<b>B. Part B of the Project in the RS</b>			
1. Goods, services and inputs	3 620 000		100%
2. Consultancies	345 000	200 000	100%
3. Operating costs	480 000		100%
Unallocated	235 000		
<b>Total</b>	<b>11 120 000</b>	<b>470 000</b>	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

- (i) "Goods, services and inputs" includes the financing of Business Proposals.
- (ii) "Consultancies" encompasses the institutional agreements and service contracts and workshops.
- (iii) "Operating costs" includes salaries for project staff at the coordination units. In case of Part A this includes salaries for calendar year 2020 and beyond.

Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs included in Consultancies Category incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of EUR 25 000 for each part of the Program.

# Logical Framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators <sup>3</sup>	Means of Verification	Assumptions (A) / Risks (R)
<b>Impact.</b> The effective incorporation of smallholders in dynamic fruit, vegetable and non-timber forest products subsectors has durably improved economic and social perspectives of rural areas in BiH.			
<b>Goal:</b> Contribute to rural poverty reduction in selected subsectors of BiH economy	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direct beneficiary households reporting increase of at least 20% in HH asset ownership within 5 years of project support, as compared to baseline (RIMS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline and impact survey</li> <li>- RIMS survey</li> </ul>	
Project Development Objective. <i>To enable smallholders to take advantage of fruits, vegetable and non-timber forest products subsector development for the sustainable improvement of their social and economic conditions and those of other poor rural groups</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16,000 additional producers ((corresponding to equivalent number of HHs) receive project services and are sustainably and profitably involved in the selected subsectors.</li> <li>- Additional volume of produce exported :100% increase over current exported volumes</li> <li>- Minimal additional revenues at HH level: USD 3,000 for berries (2 dunum), USD 1500 open field vegetables (1 ha), USD 4000 (600m2 greenhouse)</li> <li>- Minimally 30% participation of women and youth participation in the VCs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline and impact survey (resp: A/PCU<sup>4</sup>)</li> <li>- Export &amp; production statistics</li> <li>- Monitoring reports of facilitators</li> <li>- M&amp;E reports (Resp: A/PCU)</li> <li>- Survey on inclusiveness of rural poor (Resp: A/PCU)</li> </ul>	
<b>Component 1. Enabling Environment for Inclusive Subsector Development</b>			
<b>Outcome 1:</b> The Improved policy and institutional environment attracts smallholders and investors to the selected subsectors	<ul style="list-style-type: none"> <li>- USD 29 million private investments leveraged in selected subsector pro-poor development</li> <li>Subsector stakeholder platforms generate 3 subsector policy development proposals with their corresponding regulatory framework</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline and impact surveys<sup>5</sup></li> <li>- Monitoring reports of facilitators</li> </ul>	<p>(A) Willingness of National and Entity stakeholders to cooperate and to create an enabling environment for selected subsectors</p> <p>(A) Demand for subsector development</p>
<b>Result 1:</b> Smallholders Platforms at cluster and subsector levels improve VC coordination and subsector governance, inform public policies and orient investments in order to warrant long-term subsector competitiveness	<ul style="list-style-type: none"> <li>- At least 12 Cluster stakeholder platforms [8 by FY4]<sup>6</sup> established and in operation</li> <li>- Three Subsector Stakeholder Platforms established and in operation at county level</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring reports of facilitators</li> <li>- M&amp;E reports</li> <li>- Business proposals</li> <li>- Minutes of CSP/SSP meetings</li> </ul>	<p>(A) Readiness of local authorities and of private sector actors to play a lead role in efforts to improve inclusiveness and coordination along the value chain</p>
<b>Result 2:</b> Appropriate technical and business development services are made available at local and entity levels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 60 public extension staff with updated skills and competencies</li> <li>- Quality and outreach of advisory services locally provided responds to requirements of BPs</li> <li>- [A voucher scheme for BDS, organizational and technical advisory services has been set up and in operation by FY3]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension staff competence gap analysis for each subsector and training planning</li> <li>- Reports of PAs and cooperatives on the performance of BDS services</li> <li>- Monitoring reports on the quality of the service providers</li> <li>- M&amp;E reports / MIDCA<sup>7</sup></li> </ul>	<p>(A) willingness of development partners and professional bodies to participate</p> <p>(A) Existence of private and public advisory services that respond to the current needs of the sector</p> <p>(R) Classic procurement and financial management system might create delays.</p>

<sup>3</sup> Gender and age disaggregated data.

<sup>4</sup> Setup and management of a robust and effective M&E and reporting system is the responsibility of the (Agriculture) Project Coordination Unit (A/PCU) – yearly analytical reporting on progress towards project targets is expected.

<sup>5</sup> M&E 'baseline' policy, legal and institutional assessment (both at national and cluster level) as related to the selected subsectors (source EU sector studies preparing accession) 'final; policy, legal and institutional assessment (source: EU and WB policy and institutional monitoring

<sup>6</sup> Triggers aimed at assessing programme's progress against set targets – decision points to proceed with the second phase of the project [highlighted]

<sup>7</sup> The Integral model of Diagnosis for Co-operatives and Associations (MIDCA) is a flexible tool that can be used to define, diagnose, and evaluate a cooperative organization or affiliation <http://www.progresonetwork.org/media/docs/MIDCA%20Manual.doc>.

Narrative Summary	Key Performance Indicators <sup>3</sup>	Means of Verification	Assumptions (A) / Risks (R)
Component 2: Sustainable inclusion of smallholders in the thriving/ successful value chains			
Outcome 2: Sustainable inclusion of poor smallholders and vulnerable groups in selected subsectors	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16,000 smallholders involved (corresponding to equivalent number of HHs) in VCs [4,000 by FY4], out of which minimum 30% are women and youth</li> <li>- Over the project lifetime, 3,150 jobs created at post-harvest level (minimum 20% of jobs created for women)</li> <li>- Minimum 10% increase of final price/value accruing to smallholders</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline and impact surveys</li> <li>- Participatory monitoring of smallholder participation in selected VCs</li> <li>- M&amp;E reports</li> <li>- Update of financial models</li> </ul>	(A) Willingness of VC actors to improve the coordination along the VC (A) Poor farmers' and vulnerable groups' interest and readiness to coordinate within the selected VCs
Result 1: Inclusive business proposals developed and implemented	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 140 Business Proposals (BPs) [60 by FY4] between smallholders and other value chain actors have been facilitated, implemented and remain in operation</li> <li>- Minimum 60 PAs and cooperatives received BDS and specialised extension services</li> <li>- Minimum 60 PAs and cooperatives benefitting from productive/value adding assets supported over the life of the project</li> <li>- Minimum 20% increase in product added value</li> <li>- 5,000 smallholder farmers adopt climate-friendly technologies</li> <li>- [Minimum 20% annual increase in sales (volume and value) during the first 3 years of farmers newly involved (through their BPs) in selected value chains]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Survey of inclusiveness of rural poor</li> </ul>	(A) Willingness of PAs, cooperatives and municipalities to reach out to rural poor people. (A) Necessary BDS clearly defined and focused on increasing VC competitiveness (A) Private and public value chain stakeholders are willing to leverage public funding that will be provided. (R) Classic procurement and financial management system might create delays.
Result 2: Poor farmers, women and youth have successfully integrated into competitive and rewarding fruit, vegetable and NTFP value chains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- At least 30% of new farmers of the core project target group (women, youth, rural poor) are durably generating income from their activities in the selected value chains</li> <li>- 140 BPs adopt pro-poor inclusive measures</li> <li>- Minimum 20% of youth and women in decision making positions in the PAs/Coops trained in management-</li> <li>- Measurable improvement of FO performance (based on MIDCA assessment)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reports from sector stakeholders on the relevance and appropriateness of the acquired value added assets</li> <li>- Monitoring reports of facilitators and M&amp;E</li> <li>- Reports of service providers</li> <li>- Reports from vulnerable groups</li> <li>- Monitoring reports of service providers</li> <li>- M&amp;E reports</li> </ul>	(A) Smallholder farmers have access to agri-business services and information (A) Sound criteria for targeting are defined (A) Willingness of key actors to adopt an inclusive approach